



Niveau alerte sécheresse

A partir du 4 juillet, un arrêté préfectoral a placé le Département du Doubs en niveau alerte sécheresse, et les usages de l'eau sont limités pendant une durée de 3 mois. La situation peut évoluer en fonction des évolutions météorologiques.

Démarchage abusif

Le démarchage à domicile ne peut pas être interdit par la mairie. Mais cette pratique commerciale doit être très réglementée : le vendeur ne peut en aucun cas vous forcer à quoi que ce soit, même s'il prétend être envoyé par un organisme public. Restez toujours vigilants... Ces personnes, même de bonne foi, peuvent se montrer très insistantes pour parvenir à leur fin... Vous n'avez aucune obligation envers elles, pas même de leur ouvrir votre porte.



Le démarchage à domicile



Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du **25 juillet au 22 août**. En cas d'urgence, vous pouvez contacter Monsieur le Maire, hors mis la 1ère semaine d'août.

Absence de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire sera absent du 2 au 10 août. Durant cette période, en cas d'urgence, vous pourrez contacter Monsieur Thierry MAMET au 06.72.40.60.99



Permanences de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire assurera une permanence le **samedi 30 août**.

Vente de composteurs

La société Préval Haut-Doubs organise une vente de composteurs au prix de 40€, le **vendredi 10 octobre** de 17h à 18h à l'atelier communal.



Rappel des règles de civilité

Comme chaque année, nous nous voyons obligés de rappeler quelques règles simples afin de bien vivre ensemble... Nous nous réservons le droit de sévir, et de faire intervenir la gendarmerie pour tout comportement irrespectueux envers le voisinage.

- ⇒ Merci à chaque propriétaire de chien d'éviter toute déjection dans les espaces publics ou chez les voisins, et de faire en sorte que les aboiements soient le plus rares possibles...
- ⇒ Merci de respecter les horaires pour les travaux de bricolage et de jardinage

Recensement 2026

Le recensement de la population des Fontenelles aura lieu du **15 janvier au 14 février 2026**. La commune va recruter un agent recenseur à partir de septembre... Si vous êtes intéressé, merci de vous présenter au secrétariat.

